

Rapport public Parcoursup session 2023

Université de Versailles - Saint Quentin en Yvelines - Licence - Parcours d'Accès Spécifique Santé (PASS)

Les données de la procédure

Les données de la procédure correspondent aux données de la phase principale, calculées au 07 juillet 2023.

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de voeux confirmés	Nombre de propositions d'admission en procédure principale	Rang du dernier admis en procédure principale	Taux minimum boursier	Taux non résidents
Université de Versailles - Saint Quentin en Yvelines - Licence - Parcours d'Accès Spécifique Santé (PASS) - option Droit	Jury par défaut	Tous les candidats	171	10645	1618	5402	17	3
Université de Versailles - Saint Quentin en Yvelines - Licence - Parcours d'Accès Spécifique Santé (PASS) - option Chimie - Biologie	Jury par défaut	Tous les candidats	38	10645	418	1841	17	3
Université de Versailles - Saint Quentin en Yvelines - Licence - Parcours d'Accès Spécifique	Jury par défaut	Tous les candidats	285	10645	1663	3745	17	3

Santé (PASS) - option Rééducation et Réadaptation								
Université de Versailles - Saint Quentin en Yvelines - Licence - Parcours d'Accès Spécifique Santé (PASS) - option Mathématiques Physique Chimie (MPC)	Jury par défaut	Tous les candidats	62	10645	790	3646	17	3

Le rappel des caractéristiques de la formation

Attendus nationaux

Outre la diversité des formations de 1er cycle, et les spécificités qu'y apporte chaque établissement, des éléments de cadrage national ont été définis avec le concours de l'ensemble des acteurs de l'enseignement supérieur pour informer les lycéens et leurs familles.

Éléments de cadrage national:

La réussite dans ce parcours nécessite la maîtrise de connaissances et compétences acquises au lycée, une bonne connaissance des débouchés de chaque filière universitaire ainsi qu'un engagement du futur étudiant dans son projet d'étude choisi.

Les candidats à l'inscription dans le parcours d'accès spécifique santé doivent :

. **Disposer de très bonnes connaissances et compétences scientifiques :**

Ces connaissances et compétences visent notamment à attester d'une :

- capacité à analyser, poser une problématique et à mener un raisonnement,
- capacité d'abstraction, de logique et de modélisation,
- bonne maîtrise des compétences classiques et expérimentales attendues dans les matières scientifiques.

. **Disposer de très bonnes compétences en communication :**

Ces compétences visent notamment à attester d'une :

- capacité à communiquer à l'écrit et à l'oral de manière rigoureuse et adaptée,
- capacité à se documenter dans au moins une langue étrangère, prioritairement anglaise, et capacité souhaitée à l'écrire et à la parler à un niveau B.

. **Disposer de très bonnes connaissances et compétences méthodologiques et comportementales :**

Ces connaissances et compétences visent notamment à attester d'une :

- capacité d'apprentissage : curiosité, capacité organiser et à conduire ses apprentissages,
- capacité à fournir une très importante quantité de travail personnel : être capable de le programmer et de s'y tenir dans la durée.

. **Disposer de qualités d'engagement importantes** compte tenu de la difficulté du PASS et des filières de santé.

. **Disposer de qualités humaines, d'empathie, de bienveillance et d'écoute est essentiel dans toutes les filières ouvrant aux métiers de Santé.**

Attendus locaux

Les attendus locaux correspondent aux attendus nationaux.

Conditions d'inscription

Sont autorisés à s'inscrire :

- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un baccalauréat français des séries générales, technologiques ou professionnelles.
- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un DAEU.
- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un diplôme français de niveau IV hors baccalauréat.
- . Les candidats ressortissants de l'U.E, de l'EEE, de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre, titulaires ou en préparation d'un diplôme donnant accès à l'enseignement supérieur européen.
- . Les candidats ressortissants de l'U.E, de l'EEE, de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre, titulaires ou en préparation d'un équivalent au baccalauréat français (diplôme obtenu hors U.E).

N.B : Les candidats non ressortissants de l'U.E, de l'EEE, de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre, titulaires ou en préparation d'un diplôme équivalent au baccalauréat français (U.E ou hors UE) ne passent pas par la plateforme Parcoursup, mais par la procédure DAP.

- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un diplôme français de niveau IV (hors baccalauréat, DAEU auxquels s'ajoute la capacité en droit pour les licences de droit) doivent faire l'objet d'une validation de leur diplôme par l'université.

Contenu et organisation des enseignements pour la formation

Université de Versailles - Saint Quentin en Yvelines - Licence - Parcours d'Accès Spécifique Santé (PASS) - option Droit :

Le PASS est une année de formation comportant un bloc commun santé (dont les enseignements sont principalement centrés sur les thématiques de la santé), une mineure disciplinaire, ainsi qu'un module d'anglais et un module de préparation au projet professionnel.

- PASS Sciences : Mathématiques, Informatique, Physique, Chimie, Biologie
- PASS Droit
- PASS Rééducation Réadaptation

Cette organisation vise à l'intégration dès la L2 ou la L3 dans une des filières MMOP

- Médecine
- Maïeutique
- Odontologie
- Pharmacie

mais aussi vers les instituts conventionnés avec l'UVSQ pour les filières paramédicales (uniquement pour la mineure Rééducation Réadaptation) comme :

- Masso-kinésithérapie
- Psychomotricité
- Ergothérapie

et Pédicure Podologie

et la réorientation vers d'autres Licences (des étudiants de santé ayant validé la L1 et la mineure correspondante).

Les deux grandes voies d'accès aux filières MMOP-Paramed :

- Soit au PARCOURS SPECIFIQUE SANTE (PASS) : Cette première année remplace intégralement la PACES. A noter que le redoublement est interdit.
- Soit à une LICENCE AVEC ACCES SANTE (LAS) : certaines licences proposent « une mineure santé » permettant d'acquérir les connaissances et compétences nécessaires pour accéder aux filières de santé.

Université de Versailles - Saint Quentin en Yvelines - Licence - Parcours d'Accès Spécifique Santé (PASS) - option Chimie - Biologie :

Le PASS est une année de formation comportant un bloc commun santé (dont les enseignements sont principalement centrés sur les thématiques de la santé), une mineure disciplinaire, ainsi qu'un module d'anglais et un module de préparation au projet professionnel.

- PASS Sciences : Mathématiques, Informatique, Physique, Chimie, Biologie
- PASS Droit

- PASS Réadaptation Rééducation

Cette organisation vise à l'intégration dès la L2 ou la L3 dans une des filières MMOP

- Médecine

- Maïeutique

- Odontologie

- Pharmacie

- Masso-kinésithérapie (uniquement pour Réadaptation Rééducation)

et la réorientation vers d'autres Licences (des étudiants de santé ayant validé la L1 et la mineure correspondante).

Les deux grandes voies d'accès aux filières MMOPK :

- Soit au PARCOURS SPECIFIQUE SANTE (PASS) : Cette première année remplace intégralement la PACES. A noter que le redoublement est interdit.
- Soit à une LICENCE AVEC ACCES SANTE (LAS) : certaines licences proposent « une mineure santé » permettant d'acquérir les connaissances et compétences nécessaires pour accéder aux filières de santé.

Université de Versailles - Saint Quentin en Yvelines - Licence - Parcours d'Accès Spécifique Santé (PASS) - option Rééducation et Réadaptation :

Le PASS est une année de formation comportant un bloc commun santé (dont les enseignements sont principalement centrés sur les thématiques de la santé), une mineure disciplinaire, ainsi qu'un module d'anglais et un module de préparation au projet professionnel.

- PASS Sciences : Biologie, Chimie et Physique

- PASS Droit

- PASS Sciences pour la santé (réadaptation et rééducation).

Cette organisation vise à l'intégration dès la L2 ou la L3 dans une des filières MMOP Médecine

- Maïeutique
- Odontologie
- Pharmacie
- Masso-kinésithérapie.

et la réorientation vers d'autres Licences (des étudiants de santé ayant validé la L1 et la mineure correspondante).

Les deux grandes voies d'accès aux filières MMOPK :

- Soit au PARCOURS SPECIFIQUE SANTE (PASS) : Cette première année remplace intégralement la PACES. A noter que le redoublement est interdit.
- Soit à une LICENCE AVEC ACCES SANTE (LAS) : certaines licences proposent « une mineure santé » permettant d'acquérir les connaissances et compétences nécessaires pour accéder dans les filières de santé.

Université de Versailles - Saint Quentin en Yvelines - Licence - Parcours d'Accès Spécifique Santé (PASS) - option Mathématiques Physique Chimie (MPC) :

Le PASS est une année de formation comportant un bloc commun santé (dont les enseignements sont principalement centrés sur les thématiques de la santé), une mineure disciplinaire, ainsi qu'un module d'anglais et un module de préparation au projet professionnel.

- PASS Sciences : Mathématiques, Informatique, Physique, Chimie, Biologie
- PASS Droit
- PASS Réadaptation Rééducation

Cette organisation vise à l'intégration dès la L2 ou la L3 dans une des filières MMOP

- Médecine
- Maïeutique
- Odontologie
- Pharmacie
- Masso-kinésithérapie (uniquement pour Réadaptation Rééducation)

et la réorientation vers d'autres Licences (des étudiants de santé ayant validé la L1 et la mineure correspondante).

Les deux grandes voies d'accès aux filières MMOPK :

- Soit au PARCOURS SPECIFIQUE SANTE (PASS) : Cette première année remplace intégralement la PACES. A noter que le redoublement est interdit.
- Soit à une LICENCE AVEC ACCES SANTE (LAS) : certaines licences proposent « une mineure santé » permettant d'acquérir les connaissances et compétences nécessaires pour accéder aux filières de santé.

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des voeux

Les voeux sont examinés sur la base du dossier Parcoursup des candidats.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux afin de l'aider dans ses travaux, et non se substituer à elle.

Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d'examen des vœux en fonction des critères que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces dernières. La commission d'examen des vœux s'est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier les mérites des candidatures.

Enseignements de la session et conseils aux candidats

Enseignements de la session et conseils aux candidats

Les Options PASS à l'UVSQ sont les suivantes : -Biologie – Informatique -Chimie – Biologie -Droit -MPC (Mathématiques – Physique – Chimie) -

Sciences pour la Santé (Rééducation et Réadaptation) Tout étudiant a deux chances pour candidater aux études de santé tout au long de son

parcours de 1er cycle. S'il n'est pas admis dans une filière de santé, mais qu'il valide 60 ECTS, et qu'il obtient une moyenne supérieure ou égale

à 10/20, il pourra accéder directement en 2ème année de la licence qui correspond à l'option de son PASS, et recandidater ensuite pour intégrer

une filière de santé à l'issue de sa L2 ou L3 (sous réserve d'avoir validé au moins 120 ECTS)

Tableau Synoptique

Champs d'évaluation	Rappel des critères généraux	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultat académique	Niveau général dans toutes les matières scientifiques et moyenne générale		Notes de première et de terminale en mathématiques et physique, Écologie Agronomie et Territoires, Mathématiques, Physique/Chimie, Sciences de la Vie et de la Terre, Sciences de l'ingénieur, Informatique, Sciences du numérique	Essentiel
	Niveau général dans toutes les matières scientifiques et moyenne générale		Notes obtenues au Baccalauréat	Essentiel
	Suivi de la spécialité Écologie Agronomie et Territoires, Mathématiques, Physique/Chimie, Sciences de la Vie et de la Terre, Informatique et Sciences du numérique.		Notes de première et terminale Écologie Agronomie et Territoires, Mathématiques, Physique/Chimie, Sciences de la Vie et de la Terre, Informatique et sciences du numérique.	Important
	Suivi de la spécialité Écologie Agronomie et Territoires, Mathématiques, Physique/Chimie, Sciences de la Vie et de la Terre, Informatique et Sciences du numérique.		Notes obtenues au baccalauréat	Important
	Progression des moyennes		Moyennes générales des trimestres en première et en terminale	Complémentaire
	Moyenne		Notes aux épreuves anticipées de français au baccalauréat (écrit et	Important

		oral)	
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Capacité à mener un raisonnement structuré	Appréciation des professeurs sur bulletins, et résultats aux épreuves anticipées au Bac (écrit). Champ "Méthode de travail" sur fiche Avenir pour les lycéens	Important
Savoir-être	Autonomie dans le travail et capacité de travail	Champ "autonomie capacité à s'investir" de la fiche Avenir pour les lycéens	Important
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Projet de formation motivé	Éléments permettant d'évaluer la motivation et/ou la cohérence du projet du candidat en fonction des caractéristiques de la formation. Champ "capacité à réussir" de la fiche Avenir pour les lycéens	Très important
	Motivation	Projet de formation motivé	Très important
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	activités extra-scolaires, stages	activités et centres d'intérêt. Champ "Engagement citoyen" sur la fiche Avenir pour les lycéens	Important

Signature :

Alain BUI,
Président de l'établissement Université de Versailles -
Saint Quentin en Yvelines